



AMIENS

6 rue Colbert
Tél. 03 22 92 19 41
www.cibcpicardie.fr
www.cibc.net

Autres lieux d'accueil dans la Somme :

à ABBEVILLE : 82 rue Saint Gilles
Mission Locale Picardie Maritime

à FRIVILLE : 67 rue Henri Barbusse

► **Hélène BOUTTE**

Mail : heleneboutte21@gmail.com
Tél. 07 83 77 16 57

à INCHEVILLE : 6 rue Maillard

► **Sophie RISCH**



Mail : sophie@coaching-profils.fr
Tél. 06 03 81 64 77



Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences

LE BILAN DE COMPETENCES SALARIÉ

OBJECTIF

Permettre à un salarié d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles ainsi que ses aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

DEROULEMENT DE LA PRESTATION

*Le bilan se déroule sous forme d'entretiens individuels avec un conseiller.
Entre chaque rencontre, un travail personnel de réflexion, d'information et de documentation sera demandé au salarié
Celui-ci se situe dans une démarche volontaire. Sous la conduite du conseiller, il est l'acteur de son bilan.*

UNE PHASE PRELIMINAIRE

➤ **Analyse de la demande :**

Objectifs :

- Confirmer l'engagement du salarié dans sa démarche ;
- Définir et d'analyser la nature de ses besoins ;
- Informer le salarié des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre.
- Présenter et remettre les documents de travail personnel (Analyse du parcours).

UNE PHASE D'INVESTIGATION

➤ **Analyse du parcours personnel et professionnel :**

Objectifs :

- Identifier les éléments permettant au salarié de retrouver le sens de son parcours,
- Analyser ses principales activités en termes de compétences, de connaissances, de personnalité et de facteurs de motivation,
- Présenter et remettre les documents de travail personnel (Analyse des compétences).

➤ **Repérage et analyse des compétences :**

Objectifs :

- Répertoire l'ensemble des compétences du salarié en terme de savoirs, savoir-faire et savoir être,
- Analyser les compétences repérées (maîtrise, intérêt, exploitation à partir d'exemples tirés de l'expérience du salarié).

➤ **Analyse de la personnalité, des motivations et des centres d'intérêts :**

Objectifs :

- Valider ou préciser les éléments de la personnalité et les motivations identifiés lors des phases précédentes,
- Clarifier les intérêts du salarié,
- Faire ressortir les valeurs professionnelles.

➤ **Repérage des pistes d'évolution professionnelle :**

Objectifs :

- Déterminer les pistes possibles à partir des éléments repérés précédemment,
- Effectuer une recherche documentaire permettant de recueillir des informations précises sur les pistes identifiées : métiers, secteurs d'activités, exigences du marché de l'emploi en termes de compétences, d'aptitudes, de niveau d'études et de formation, débouchés,
- Présenter et remettre les documents de travail personnel (projet, carte-métier),
- Conseiller dans les démarches à effectuer auprès de l'environnement professionnel.

➤ **Élaboration et analyse du projet professionnel :**

Objectifs :

- Faire le point sur les recherches effectuées et les informations recueillies,
- Choisir et définir un projet professionnel,
- Le confronter à la réalité du marché,
- Repérer les éléments de motivation et les compétences pouvant être mis à profit dans ce nouveau projet,
- Identifier les atouts et les freins.

➤ **Construction d'un plan d'action :**

Objectifs :

- Préciser les étapes nécessaires à la mise en œuvre du projet : formation ou autres démarches.

UNE PHASE DE CONCLUSION

➤ **Restitution :**

Objectifs :

- Remettre un document qui synthétisera l'ensemble des éléments issus du bilan, liés au projet professionnel. Le salarié sera le seul destinataire du document de synthèse, celui-ci ne peut être communiqué à un tiers qu'avec son accord.
Art L6313-10 du Code du Travail